

# Procès Bataclan : c'est Abdeslam et ses potes qui font la loi !



Depuis le 6 janvier 2022 les audiences ont repris. Enfin je devrais dire auraient dû reprendre. En effet la pourriture d'Abdeslam a attrapé le Covid, mais hélas celui-ci ne l'emmènera pas voir les 72 vierges. Dans un premier temps, les avocats de la défense exigèrent de la cour la nomination d'un nouvel expert, pour attester que l'état de l'ordure était bien compatible avec la tenue de l'audience. Donc on a reporté la reprise des audiences au 11/1/20022. À noter quand même que cette ordure n'a plus assisté à aucune audience depuis le **25 NOVEMBRE 2021** ! C'est ubuesque et du jamais vu. En fait c'est l'accusé qui dirige les débats !

Bref, mardi **11 janvier 2022**, le nouvel expert nommé par la cour a confirmé la décision de son confrère et a permis à Abdeslam d'assister aux débats. Ce qui aurait été

croquignolesque c'est qu'il refuse d'assister aux audiences de nouveau. Mais non, il est bien dans le box des accusés. J'aurais souhaité qu'il soit intubé et ne se réveille pas (d'ailleurs que se serait-il passé s'il avait été plongé dans le coma durant 1 mois ? aurait-on reporté le procès un mois ?), comme les gens qu'on prend désormais plaisir à nous montrer à la télé sur toutes les chaînes, certaines d'ailleurs s'adjudgeant le concours pour ce faire d'acteurs, en précisant bien que la personne n'est pas vaccinée, comme cette saloperie d'ailleurs et son Covid qui a été malheureusement été soigné en 8 jours.

On commence le mardi 11 janvier 2022, avant la véritable reprise des audiences et des habituels allers et retours de l'huissier chargé de mettre en demeure l'accusé, qui refuse de comparaître.  $\frac{3}{4}$  d'heure de perdus et le parquet signale qu'il dépose des notes d'incidents transmises par les gardiens de la paix ayant été insultés par les accusés dans le box. Là s'ensuit un débat burlesque entre le parquet, la défense et les parties civiles sur le fait que les gardiens de la paix n'auraient pas respecté le secret professionnel des échanges entre les accusés et leurs avocats. Les gardiens de la paix se retrouvent donc accusés et les accusés parties civiles. Alors que de toutes façons, il est à espérer que faute de peine de mort, ces sous-hommes auront au minimum perpétuité. Bref s'il n'y avait pas eu autant de victimes, je dirais que ce n'est pas un procès mais du grand-guignol !

L'audience de ce mardi 11 janvier 2022 et de ce mercredi 12 concerne l'audition de Mohamed Abrini, suspecté d'être l'artificier et le coordinateur des attentats de Paris et de Bruxelles : l'homme au chapeau ! Ne croyez pas que ce triste personnage nous apprendra quelque chose. Bien au contraire, il ne répond qu'évasivement, a beaucoup de « **trous de mémoire** ».

Ce mec est et **demeure complètement radicalisé**. Quand je pense que des crétins comme Nicolas Hénin ont monté une société pour déradicaliser ces pourritures ! Ils sont complètement tarés et

à l'Ouest. Ces gens sont intrinsèques dans notre société. La seule solution c'est **L'ÉRADICATION** par tous les moyens possibles. Alors dans notre pays, un meurtrier a supprimé la peine de mort. Donc à la sortie de prison dans, je l'espère, **30 ANS** (le maximum encouru est perpétuité avec une peine de sûreté de 30 ans) seront immédiatement expulsés avec interdiction de revenir sur notre sol pour qu'ils aillent foutre la merde dans leur pays de merde, comme disait Trump !

Il vous annonce plein d'assurance que l'islam est incompatible avec la démocratie et donc l'islam étant au-dessus de tout, il reconnaît le droit au mensonge (la taqiya). Dès qu'il est coincé dans ses derniers retranchements, il monte le ton comme devant maître Maktouf, il devient agressif et refuse de répondre !

**NE CROYEZ PAS QUE CES CHIURES VONT MONTRER À UN SEUL MOMENT DE LA COMPASSION POUR LES VICTIMES !** Que nenni ! Ils justifient leurs exactions par la situation politique et les bombardements. Ils sont complètement abrutis par Allah qui soi-disant leur dit qu'il faut combattre les mécréants, car il avoue « que l'islam n'est pas compatible avec la démocratie ».

Alors moi qui ai perdu ma fille, qui viens pratiquement tous les jours à ce que certains appellent « le procès du siècle », et que moi j'appellerais plutôt – s'il n'y avait pas tant de victimes et par respect pour eux – le « **cirque du siècle** », avec les pires clowns que la société a pu engendrer ! Je m'astreins presque chaque jour à assister à ce procès. Je fais l'aller-retour chaque jour entre Lille et Paris, à mes frais, avec un passe sanitaire par jour (bientôt avec le passe vaccinal je ne pourrai plus venir), pour entendre de telles conneries, pour assister à un débit continu de mensonges et éventuellement pour me faire traiter et insulter « de père haineux » par un torchon du paysage médiatique français et par une journaliste islamo-collabo ! Franchement je me pose la question de savoir si je ne perds pas mon temps, vu que ces salopards risquent bien évidemment de prendre perpétuité, et

que les incompetents politiques, avec la complicité de la justice, eux ne seront pas inquiétés, confirmant de ce fait que la justice en France est bien une justice... de merde !

Patrick Jardin